



Article #: 030027	Date: 15 Novembre 2011
Article Name: Question d'évaluation N° 27 : Cycle de vie de l'enregistrement	AGB Reference: Specifications 6 and 10 of the Registry Agreement
Version #: v01	Category: Supplemental Notes

NOTES SUPPLÉMENTAIRES

SUGGESTIONS DE MEILLEURES PRATIQUES

TEXTE DE LA QUESTION

1. NOTES SUPPLÉMENTAIRES

15 Novembre 2011

1.1 Les candidats doivent décrire tous les statuts des noms de domaine. Si un ou plusieurs statuts de domaine EPP (voir RFC 3915, 5730-5734, et 5910) ne sont pas utilisés, les candidats doivent en donner des explications.

1.2 Un traitement spécial des domaines peut exiger des statuts de cycle de vie supplémentaires. Si les statuts ne sont pas définis, le candidat devrait inclure une explication sur la manière dont le traitement spécial serait achevé sans des statuts supplémentaires.

1.3 Étant donné que les extensions EPP peuvent aussi impliquer des statuts de cycle de vie supplémentaires, les candidats devraient assurer que ces statuts sont cohérents avec la réponse EPP donnée à la question 25.

2. SUGGESTIONS DE MEILLEURES PRATIQUES :

15 Novembre 2011

2.1 Les candidats devraient lire chaque question d'évaluation dans sa totalité, y compris les notes, les critères et le texte de notation. La réponse devrait aborder tous les critères spécifiés et devrait inclure des arguments démontrant une compréhension bien approfondie du critère (c'est-à-dire, montrez votre travail).

2.2 Si des acronymes étaient utilisés, les candidats devraient énoncer clairement leur signification lors de la première mention, même si ces acronymes représentent des termes/produits/services usuels.

2.3 Les candidats qui proposent de sous-traiter une ou plusieurs fonctions de leurs opérations de registre doivent aborder les critères spécifiés dans chacune des questions pertinentes ainsi qu'inclure des arguments démontrant une compréhension bien approfondie du critère (c'est-à-dire, montrer leur travail).

2.4 La simple présentation d'un Curriculum Vitae (CV/résumé) ne sera pas considérée comme démonstration des capacités techniques ou opérationnelles ; il sera nécessaire de présenter une « preuve » démontrant que les ressources sont disponibles. Le candidat peut fournir une explication détaillée de son plan de gestion des ressources et peut inclure différents volets tels que les ressources pour gérer/exécuter une fonction, les compétences requises, le calendrier prévu, et ainsi de suite. Les CV peuvent être utilisés pour compléter le plan de gestion de ressources proposé.

2.5 Si dans une réponse les candidats font référence à une politique/procédure, ils devront fournir un résumé de cette politique/procédure. Les candidats ne présenteront pas de copies de cette politique/procédure, sauf que cela soit requis spécifiquement.

2.6 Si le candidat propose un logiciel personnalisé, il devra clarifier la portée et l'importance de cette personnalisation y compris le processus de développement du logiciel. Cette clarification vise à aider les comités d'évaluation à comprendre l'intégrité du logiciel personnalisé.

3. TEXTE DE LA QUESTION :

Décrivez en détail le cycle de vie de l'enregistrement envisagé pour les noms de domaine du gTLD proposé. La description doit :

- porter sur les divers états d'enregistrement ainsi que sur les critères et les procédures de changement d'état.
- inclure le cycle de vie type de l'enregistrement pour les étapes de création/mise à jour/suppression et toutes les étapes intermédiaires qui peuvent s'appliquer (en attente, verrouillage, expiration et transfert).
- expliquer clairement tous les éléments temporels impliqués, comme les périodes de grâce avant paiement d'un nom de domaine ou les délais de préavis en cas de renouvellement ou de transfert ; et
- décrire les plans de ressources pour cet aspect du critère (nombre et description des rôles des membres du personnel affectés à ce domaine).

Il faudrait inclure, comme complément à la description du cycle de vie de l'enregistrement, un diagramme d'état, qui capture les définitions, explications des points clé, et les transitions d'un état à l'autre.

Le cas échéant, fournir les définitions pour les aspects du cycle de vie de l'enregistrement qui ne sont pas couverts par les normes EPP RFC.

Une réponse complète ne devrait pas dépasser les 5 pages.

CLAUSE DE NON RESPONSABILITE : Ce document est émis seulement à titre d'information et ne représente pas toutes les exigences et les critères que le candidat doit satisfaire. L'ICANN ne fournit pas de conseils juridiques, financiers, d'affaires ou autres. Ce document ne représente pas une modification du Guide de candidature, ou encore des termes et conditions du nouveau programme gTLD. Ce document ne doit également pas représenter une dispense à tout accord, procédé ou politique de



NewgTLDs

l'ICANN. Dans le cas où les informations fournies par ce document ne seraient pas cohérentes avec les informations publiées par l'ICANN, veuillez ne pas en tenir compte sans la confirmation ou la clarification de l'ICANN.